



Proposition d'extension de la filière bois à tout le pays du sud de l'Aisne

Conseil de Développement
Commission Développement Economique



- Contexte du projet
- Motivations
- Objectifs
- Recommandations du Conseil de Développement



Un projet issu d'une réflexion collective.

- Cadre du groupe de travail « Eco-construction » de la Commission Développement Economique du CODEV
- Lancé en Juin 2010
- Résultant de 11 réunions mensuelles réunissant une douzaine de personnes
- Nombreux contacts (Région, Département, NPB,PEB, organismes professionnels, experts, etc.)
- Importante contribution de l'association « Globe21 »



Le contexte du projet

- Européen (« les 3 vingt »)
- National:
 - Ministère Développement durable (17 nov.2008): multiplication par 2 de la production bois énergie et par 12 des réseaux de chaleur
 - Grenelle 2 (12 juillet 2010): favoriser un **urbanisme économe** en **ressources** foncières et **énergétiques**
- Régional et Départemental
- Charte du Pays « Bâtiment durable et habitat sain »



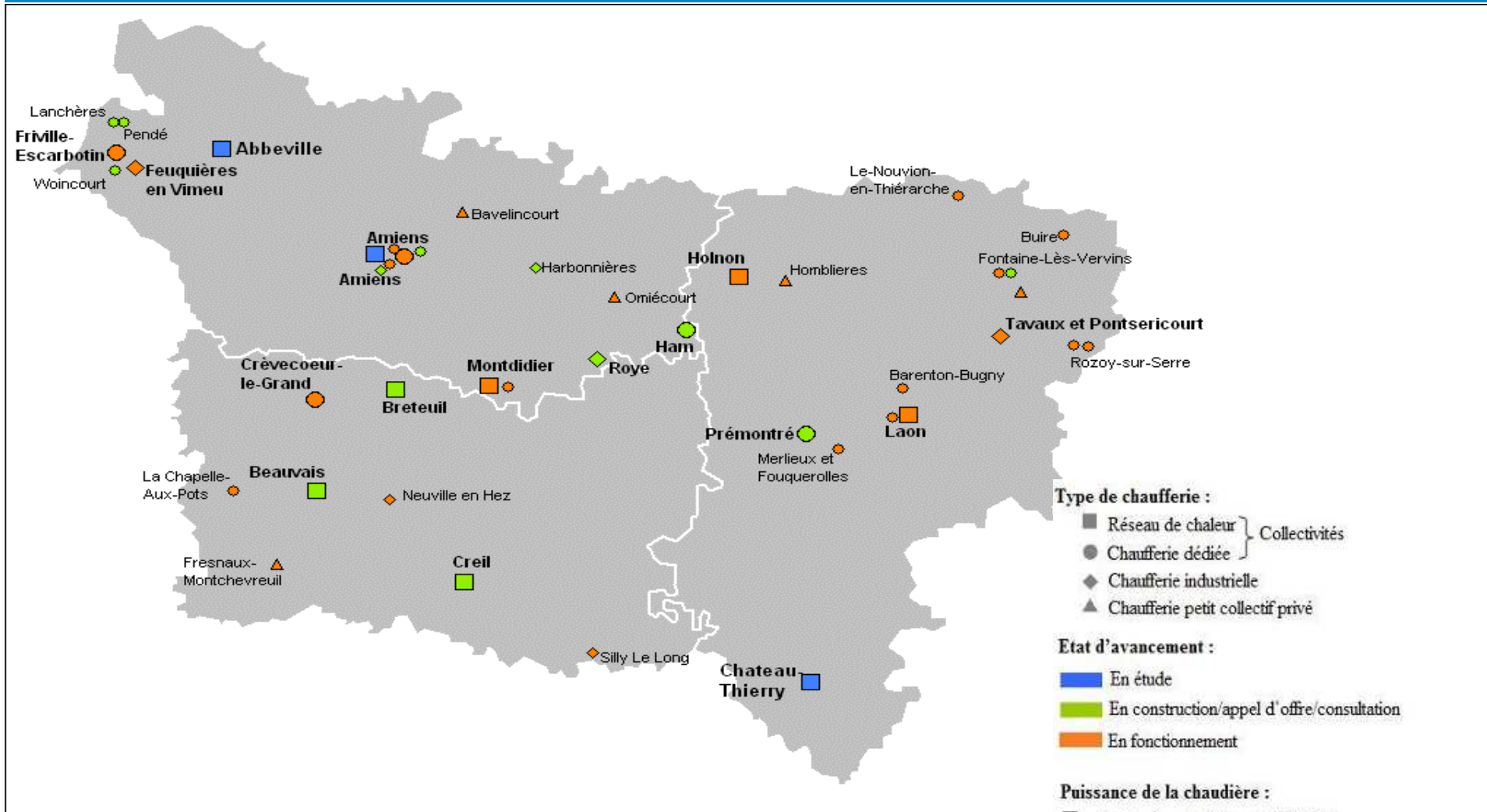
Le projet a été validé en janvier 2011

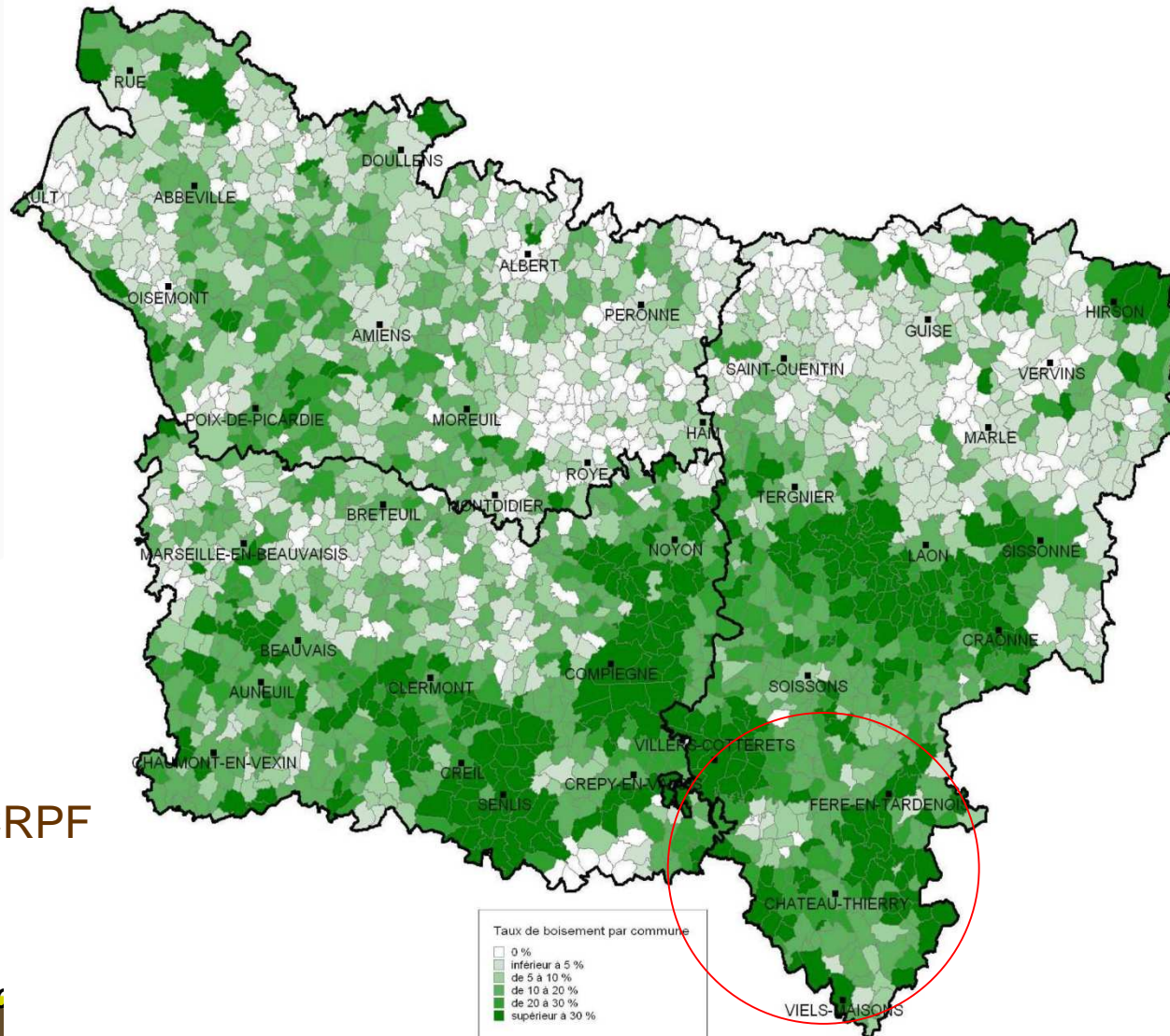
- Conseil de Développement réuni en assemblée plénière le 17 janvier
- Comité de liaison le 20 janvier



Où en est le développement de la filière bois dans le Pays ?

 **Le pays du sud de l'Aisne qui est le territoire le plus boisé de la Picardie (avec l'Est de l'Oise) est encore le moins équipé en chaufferies bois!**





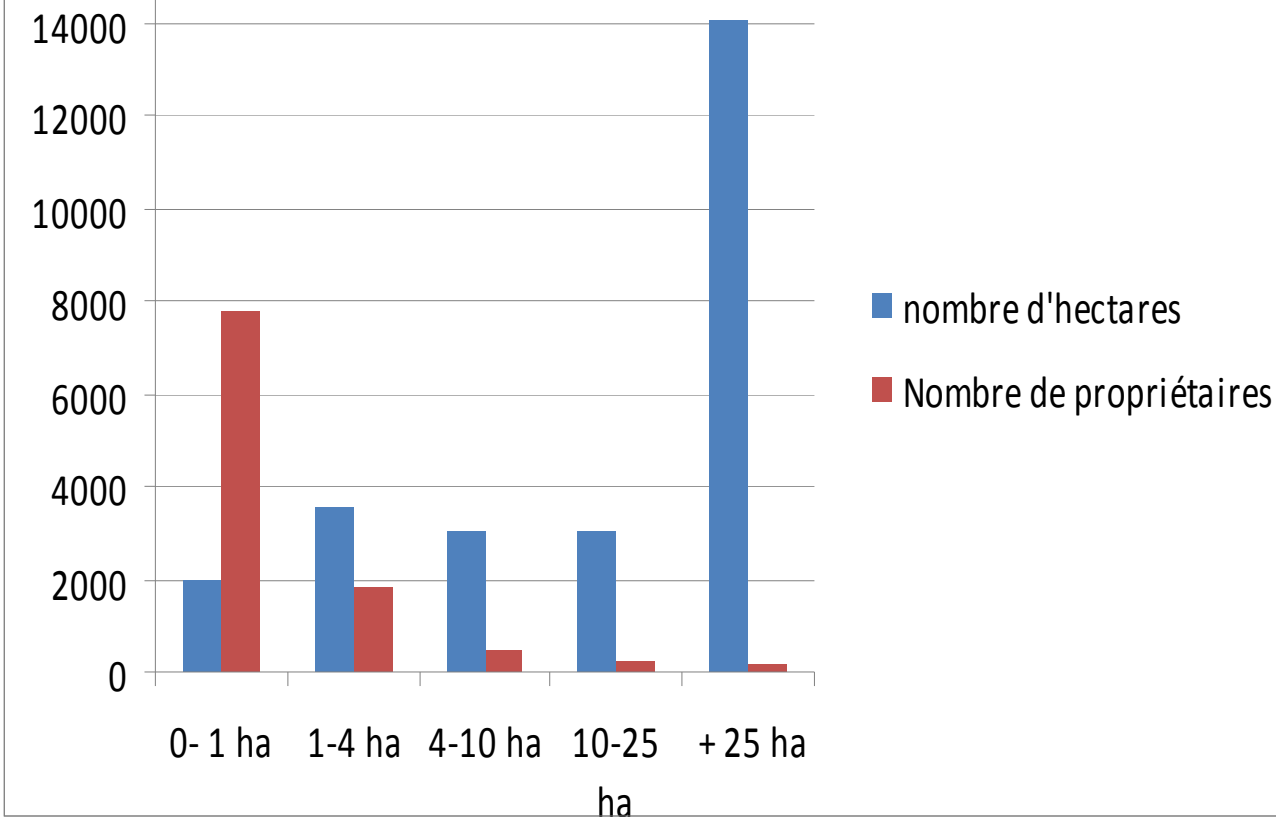
Source : CRPF



Les ressources du Pays: un très grand nombre de petits propriétaires !

*« Les études ressource ont montré le très fort potentiel de développement.
L'enjeu est maintenant de passer à la phase du montage de chaufferies collectives ». F. Pillon (CRPF)*

Classe surface	Nombre ha	propriétaires
0- 1 ha	1982	7737
1-4 ha	3544	1793
4-10 ha	3024	490
10-25 ha	3052	196
+ 25 ha	14027	164



La filière bois concerne 2 usages

- **Le bois construction:**
 - promotion du bois en tant que matériau

→ • **Le bois énergie**



- utilisation du bois en tant que combustible



Quels sont les objectifs du projet ?

- Valoriser l'ensemble des ressources forestières du Pays du sud de l'Aisne (grandes et petites propriétés)
- Valoriser au mieux toutes les parties de l'arbre (fût et houppier)
- Exploiter sous forme de bois énergie les parties appropriées de l'arbre et de la forêt, ainsi que les déchets de première transformation (par ex. provenant des scieries) et les autres déchets qualifiés
- Faire bénéficier l'ensemble de la chaîne logistique depuis le propriétaire jusqu'à l'utilisateur en passant par l'exploitant
- Faciliter la collaboration « public-privé »



Le projet: « Etendre le développement de la filière bois énergie à tout le Pays »

1. Identifier des chaufferies à usage collectif tertiaire
 - envisager systématiquement l'énergie bois dans les projets de nouvelles constructions ou de réhabilitation des collectivités territoriales
 - viser les applications les plus rentables, après étude d'opportunité, afin de créer un effet d'entraînement
2. Créer une plate-forme locale pour rassembler le bois et garantir durablement l'approvisionnement en combustible (structurer l'approvisionnement)

Quelles sont les applications les plus rentables ?

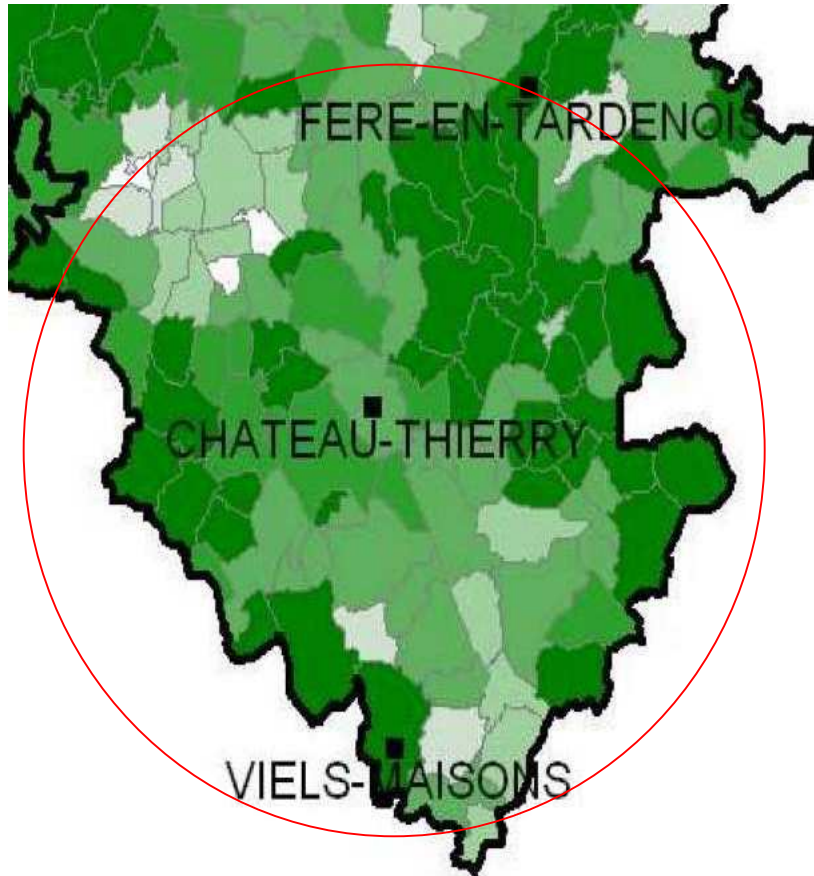
Du moins au plus rentable

- Gymnase
- Salle polyvalente
- Eglise

- Lycées/collège
- Ecole primaire
- Mairie
- Lotissements pavillonnaires

- Habitat collectif
- Hôpitaux
- Maisons de retraite
- Piscine

Recommandation du CODEV: créer une plate-forme locale d'approvisionnement



- **Opérer en liaison avec Picardie Energie Bois.**
- **Réunir et fédérer les propriétaires de bois**

Retombées attendues

- Réduction des coûts de transport
- Réduction des émissions de CO₂
- Création d'emplois locaux
- Valorisation des ressources locales



Autres recommandations du CODEV:

- Rédiger une charte « bois énergie sud de l'Aisne »
- Mettre en place une animation dans le Pays
 - dynamisme du projet et soutien aux élus
 - suivi des projets sur l'ensemble du Pays sud de l'Aisne
 - mise en commun des expériences (« capitalisation des connaissances »)
 - réalisation régulière de bilans techniques
 - liens avec la Région, Département, NPB, PEB et organismes professionnels, etc.
- Développer la formation de professionnels de la filière
- Inciter à l'innovation par le contact avec les Pôles de compétitivité et organismes de R&D
- Développer les contacts nationaux et européens

En conclusion...

- Le CODEV recommande d'étendre le développement de la filière bois énergie à tout le Pays du sud de l'Aisne
- Le projet s'inscrit dans la démarche Charte du Pays et PCET dont il constituera l'un des premiers projets concrets de développement économique
- Il valorisera les ressources du Pays et tiendra compte de l'intérêt de l'ensemble de la filière bois
- Il constituera une source d'emploi
- Il pourra être rapidement mis en oeuvre grâce à l'expérience acquise dans la Région et le Département
- Le Pays pourra ainsi être parmi les meilleurs au rendez-vous du challenge de l'efficacité énergétique dans le bâtiment dans les années à venir



Le succès de ce projet est l'affaire de tous; faisons
le connaître dans toutes les communes !

- **Je vous remercie de votre attention**